

TERMES DE REFERENCE

Expert perlé (IFSI-IFCI)

Informations générales	
Domaine	Santé / RHS / Formation médicale
Projet	Dispositif d'assistance technique en appui à la mise en œuvre du financement budgétaire programmatique dans le secteur des Ressources Humaines en Santé
Lieu	Côte d'Ivoire
Durée	Longue durée (110 jours)
Type de contractualisation	Contrat à bon de commande sur une période relativement longue avec des interventions régulières conformément au plan de l'assistance technique
Temporalité de la mission	2025-2030

1. Présentation d'Expertise France

Expertise France est l'agence publique de conception et de mise en œuvre de projets internationaux de coopération technique. L'agence intervient autour de quatre axes prioritaires :

- gouvernance démocratique, économique et financière ;
- paix, stabilité et sécurité ;
- climat, agriculture et développement durable ;
- santé et développement humain.

Dans ces domaines, Expertise France assure des missions d'ingénierie et de mise en œuvre de projets de renforcement des capacités, mobilise de l'expertise technique et joue un rôle d'ensemblier de projets faisant intervenir de l'expertise publique et des savoir-faire privés.

Expertise France met en œuvre plusieurs projets en Côte d'Ivoire depuis 2015, dans des domaines différents (énergie, santé, gouvernance financière, sûreté...). Dans le domaine de la santé, Expertise France a mené de 2015 à fin 2018 sur fonds C2D un accompagnement technique du Ministère ivoirien de la Santé pour ses réformes dans le secteur hospitalier, la régulation du secteur privé, le code de santé publique, et le corps d'inspecteurs en santé. Expertise France a également accompagné le Ministère de la Santé ivoirien dans sa réforme du secteur pharmaceutique. Expertise France a aussi mis en œuvre un projet de télémédecine en cardiologie à Bouaké. Le projet SUCCESS en cours a pour objectif l'élimination de cancers cervicaux qui affectent les femmes par une stratégie de dépistage secondaire.

Expertise France dispose en Côte d'Ivoire d'une direction pays qui pilote l'activité opérationnelle dans le pays, et s'appuie pour cela sur un département 'Unité Support Projet (USP).

2. Contexte et justification

Dès 2006, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) attirait l'attention sur une « crise des ressources humaines dans le domaine de la santé » dans le monde. L'Afrique supporte 25% de la charge de morbidité mondiale en disposant seulement de 3% du personnel sanitaire.

En Afrique de l'Ouest, le déficit qualitatif en ressources humaines pose un défi pour la délivrance de services de santé adéquats et de qualité pour les populations. Ce déficit en ressources humaines (RH) qualifiées représente aussi un des principaux goulots d'étranglement pour construire des systèmes de santé robustes et résilients face aux crises, comme la pandémie de la COVID-19 l'a de nouveau révélé de manière criante.

Les efforts et politiques RHS sont insuffisants tant en matière d'analyse des besoins en recrutement et en compétences, que de réponses à apporter notamment en termes de renforcement des politiques de développement RHS, et de développement des offres de formation.

La Côte d'Ivoire fait face à une pénurie de ressources humaines en santé particulièrement aiguë tandis que la demande en soins de santé grandit et évolue.

Ce déséquilibre entre offre et demande est particulièrement marqué à l'intérieur du pays, même s'il est également présent à Abidjan.

Il est aggravé par deux facteurs supplémentaires : i) l'absentéisme du personnel de santé (50% d'absentéisme dans le secteur public et privé et 57% dans le secteur public en 2016); ii) une gouvernance inadaptée aux enjeux mais en cours de redéfinition (relâchement du numerus clausus, souhait de réguler les structures de formation et les structures de soins, renforcement de la déconcentration des services, mise en œuvre de la réforme hospitalière visant à accorder une autonomie financière et de gestion aux structures hospitalières, renforcement de la formation continue, etc.).

Par ailleurs, le vaste programme d'investissement du gouvernement ivoirien dans les infrastructures sanitaires engendre une demande supplémentaire de production de ressources humaines en santé.

Face à ces enjeux, la Côte d'Ivoire souhaite augmenter massivement les cohortes de médecins et agents de santé en formation et mettre en place une politique permettant de les positionner dans les régions présentant les besoins les plus importants.

Dans ce but, le ministère de la Santé a invité les partenaires techniques et financiers à l'accompagner dans la structuration et le financement d'une nouvelle stratégie de développement des ressources humaines en santé.

3. Les objectifs généraux et structuration du projet

Le troisième Contrat de Désendettement et de Développement (C2D), signé en octobre 2021, vise à soutenir l'Etat de Côte d'Ivoire dans la mise en œuvre de son Plan National de Développement 2021-2025 sous forme d'aide projet et de financements budgétaires. En lien avec l'Agence Française de Développement (AFD), sur financement C2D, un appui budgétaire programmatique pour le renforcement des ressources humaines en santé de 30,5 millions d'euros est prévu pour la Côte d'Ivoire.

L'objectif général du dispositif d'assistance technique est de **contribuer à renforcer quantitativement, qualitativement et territorialement la répartition et la gestion des ressources humaines en santé en RCI pour mieux répondre aux besoins de santé de la population**, tout particulièrement en santé maternelle et infantile et sur les territoires pilotes actuellement sous-dotés.

Le programme d'assistance technique couvre quatre axes structurants d'intervention élaborés avec la partie nationale ivoirienne :

- Axe 1 : Augmentation et régionalisation des capacités de formation initiale et continue des professionnels de santé ;
- Axe 2 : Appui Mise à la réforme hospitalière et à son implémentation autour des pôles régionaux de San Pedro et Bondoukou ;
- Axe 3 : Renforcement de la gouvernance et de la régulation du secteur avec la création d'une autorité ivoirienne de régulation de la santé (AIRS) ;
- Axe 4 : Appui à la structuration et au développement du secteur de santé à but non lucratif.

4. Description de la mission

Il s'agit d'un expert perlé spécialiste des politiques RHS et de la formation des paramédicaux et ayant une expérience avérée en Afrique en général et en Afrique de l'ouest en particulier.

Il/elle sera recruté par expertise France sur un contrat à bon de commande sur une période relativement longue avec des interventions régulières conformément au plan de l'assistance technique.

Il/elle aura pour mission principale :

- ❖ L'appui au renforcement de l'offre de formation paramédicale et communautaire, à la régionalisation et à la révision des curricula de formation des paramédicaux ;

Cette mission comprend les interventions, activités et livrables suivants :

Interventions	Activités	Livrables	Durée (nombre de jours d'Expertise)
Régionalisation des capacités de formation dans les déserts médicaux et amélioration des infrastructures existantes (paramédicaux)	Proposition d'un plan directeur de développement des antennes de l'INFAS	'Plan directeur (plan de développement en région et programme d'investissement associé)	05
Qualité de la formation - Le recrutement d'enseignants se rapproche du ratio enseignant/enseignés recommandé par l'OMS de 1/25 (paramédicaux)	Elaboration d'une proposition de plan de formation et d'une proposition de curriculum de formation d'enseignant INFAS	'Note de recommandation sur curriculum révisé	10
	Appui à l'organisation de 3 séminaires de formation pour chaque promotion de nouveaux enseignants pendant 4 ans	Liste de personnes formées	15
Renforcer les capacités d'accueil et d'encadrement en stage sur l'ensemble du territoire ivoirien pour garantir un apprentissage de qualité (paramédicaux)	Propositions sur révision des curricula de formation révisés intégrant des périodes de stage	'Note de recommandation sur révision du curricula	10

- ❖ L'appui au développement de l'offre de formation continue pour les professionnels de santé ;

Cette mission comprend les interventions, activités et livrables suivants :

Interventions	Activités	Livrables	Durée (nombre de jours d'Expertise)
Conception et mise en œuvre de formations continues paramédicales qualifiantes non-diplômantes pour les professionnels exerçant en pratique isolée	Appui à l'identification de actes réalisés par les paramédicaux en pratique isolée devant faire l'objet d'une validation conjointe	'Proposition de liste d'actes soumis à validation	25
	'Appui à la construction de programmes de formations continues	'Note de recommandation sur l'élaboration de programme de formation	15
	'Organisation de cycles de formation continues sur les deux territoires Sessions de formation par région : 10 jrs de formation par spécialité par an par région	'Liste de personnes formées	15

- ❖ Appui au renforcement du cadre de partenariat entre le Ministère de la Santé et les établissements de santé privé à but non lucratif et Appui à la formation des auxiliaires de santé communautaire

Cette mission comprend les interventions, activités et livrables suivants :

Interventions	Activités	Livrables	Durée (nombre de jours d'Expertise)
Appui au renforcement du cadre de partenariat entre le Ministère de la Santé et les établissements de santé privé à but non lucratif et Appui à la formation des auxiliaires de santé communautaire	Appui à l'élaboration d'un bilan sur la politique nationale de contractualisation de l'Etat	'Note bilan sur la politique nationale de contractualisation	15

5. Profil et qualifications de l'expert

❖ Qualifications académiques :

- Être titulaire du Diplôme de cadre de santé infirmier, ou d'un diplôme équivalent en pédagogie des soins infirmiers ou en encadrement de la formation paramédicale ;
- Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Master 2 ou Doctorat dans l'un des domaines suivants :
 - Sciences de l'éducation appliquées à la santé (pédagogie, ingénierie de formation, évaluation),
 - Santé publique (avec spécialisation en formation ou ressources humaines en santé),
 - Politiques ou gestion des ressources humaines en santé.
- Une formation complémentaire ou certification reconnue en :
 - Approche par compétences (APC),
 - Révision ou élaboration de curricula,
 - Management de la qualité en formation,
 - Formation ouverte à distance (FOAD),constituera un atout déterminant.

❖ Expérience professionnelle

- Minimum 10 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la formation des professionnels paramédicaux, incluant :
 - L'enseignement théorique et clinique,
 - L'encadrement pédagogique en institut de formation en santé,
 - La supervision des stages ou des formations pratiques.
- Au moins 5 ans d'expérience avérée dans la révision ou l'élaboration de curricula de formation initiale ou continue pour les professionnels de santé, idéalement selon l'approche par compétences (APC).
- Au moins 5 ans d'expérience dans l'accompagnement des politiques nationales ou institutionnelles de formation en santé, incluant :
 - L'appui technique aux ministères, écoles de formation ou organismes de régulation,
 - La participation à des groupes de travail, réformes ou projets stratégiques en Afrique, notamment en Afrique de l'Ouest.
- Au moins 3 ans d'expérience dans le développement ou la coordination de programmes de formation continue ou qualifiante, notamment pour des professionnels de santé en situation de pratique isolée ou communautaire.
- Une expérience dans l'appui à la régionalisation de l'offre de formation (mise en place de pôles régionaux, extension des sites de formation) constituerait un atout important.
- Une expérience dans la mise en œuvre ou l'encadrement de pratiques avancées ou de la délégation des tâches dans les systèmes de santé est également hautement souhaitée.

❖ Compétences techniques

- Maîtrise de l'ingénierie de formation en santé, notamment :
 - o Conception, révision et évaluation de curricula selon l'approche par compétences (APC),
 - o Élaboration de référentiels de compétences, de formation et d'évaluation,
 - o Structuration de parcours pédagogiques pour les filières paramédicales et communautaires.
- Capacité avérée à appuyer le développement de l'offre de formation continue, y compris :
 - o Identification des besoins de renforcement des compétences des professionnels en poste,
 - o Élaboration de modules de formation qualifiante ou thématique,
 - o Intégration des modalités pédagogiques innovantes (présentiel, FOAD, hybride).
- Bonne compréhension des politiques de délégation de tâches et des pratiques avancées, appliquées aux contextes à ressources limitées et aux zones de pratique isolée.
- Expérience confirmée dans l'accompagnement des réformes de formation paramédicale, incluant :
 - o L'appui aux stratégies de régionalisation,
 - o L'appui au pilotage des pôles de formation,
 - o Le dialogue avec les autorités de tutelle (ministères, directions générales, établissements de formation).
- Capacité à analyser les systèmes de formation et les politiques RHS, pour proposer des recommandations réalistes, durables et adaptées au contexte africain, en particulier en Afrique de l'Ouest.
- Maîtrise des outils d'évaluation pédagogique et institutionnelle, y compris la supervision, le suivi des indicateurs de qualité, et l'évaluation des résultats d'apprentissage.
- Excellente capacité de rédaction et de communication, en particulier pour la production de livrables techniques, de rapports stratégiques et de documents de cadrage.
- Bonne maîtrise des outils numériques appliqués à la formation (plateformes de formation à distance, outils collaboratifs, etc.).

